

## QUEL EST VOTRE VŒU PROFESSIONNEL POUR 2024 ?



Dans une démarche visant à comprendre les aspirations professionnelles des travailleurs pour l'année 2024, Préventica a récemment lancé un sondage intitulé "Quel est votre vœu professionnel 2024 ?". Les résultats, issus des réponses de 765 participants, offrent un éclairage intéressant sur les priorités actuelles des employés.

Parmi les options proposées dans le sondage figuraient des thèmes cruciaux pour le **bien-être** au travail : **les missions épanouissantes, l'augmentation de salaire, le désir de plus de temps libre, et une ambiance agréable au travail.**

- **35% des répondants souhaitent exercer des missions épanouissantes**  
De plus en plus de travailleurs accordent une grande importance à la **qualité de vie au travail** et au fait de trouver du **sens dans leurs activités professionnelles**. L'exercice de **missions épanouissantes** est aujourd'hui un prérequis essentiel à la conduite d'une **carrière heureuse et gratifiante**.
- **31% souhaitent obtenir une augmentation de salaire**  
La **stabilité financière** et la **reconnaissance professionnelle** constituent une préoccupation persistante pour bon nombre de travailleurs. Une rémunération juste et équitable demeure un facteur clé pour le **bien-être** et la **motivation au travail**.
- **17% souhaitent avoir plus de temps libre**  
Disposer d'un **temps libre** suffisant en dehors de ses heures de travail est indispensable au maintien d'une **bonne santé physique et mentale**. Un équilibre satisfaisant entre **vie personnelle et vie professionnelle** favorise également la **productivité** des équipes.
- **17% souhaitent avoir une ambiance agréable au travail**

Une **atmosphère de travail positive** contribue à créer un cadre propice à la **productivité** et au **confort** des travailleurs. Une entreprise a ainsi tout intérêt à œuvrer pour la construction d'un **environnement de travail** agréable pour tous.

Les entreprises et les employeurs ont ici une opportunité précieuse de s'inspirer de ces données pour **améliorer leurs pratiques**. En tenant compte de ces résultats, ils peuvent en effet **œuvrer pour l'élaboration d'un environnement de travail qui réponde aux attentes et aux besoins de leurs collaborateurs**.